

ALLÉGATIONS DE SANTE : LES FABRICANTS DE COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES SE FELICITENT DE LA CONFIRMATION PAR L'AESA D'ENVIRON 172 BENEFICES SANTE

L'AESA, Autorité Européenne de Sécurité des Aliments vient de donner un avis positif pour environ 172 allégations santé fonctionnelles, allégations utilisées par certains compléments alimentaires. C'est le début d'un travail commencé en 2008 et qui devrait se poursuivre jusqu'en 2011.

Les premières évaluations des allégations de santé qui viennent d'être rendues par l'AESA concernent les propriétés fonctionnelles de vitamines, minéraux, probiotiques et acides gras. Il reste encore 3 700 relations entre nutriments ou aliments et la santé à évaluer, ainsi que l'adoption de règles par les Etats Membres avant de pouvoir dresser un bilan de ce travail européen de consolidation des allégations génériques admises dans les Etats Membres.

Le secteur de la diététique et des compléments alimentaires, particulièrement concerné par ce travail sur les allégations santé, se félicite des premiers avis favorables rendus tout en souhaitant plus de transparence et de méthode pour s'assurer de la conformité de ce processus de validation avec les termes du règlement européen sur les allégations nutritionnelles et de santé.

Les fabricants français de compléments alimentaires sont particulièrement attentifs à ce travail, car l'essentiel des allégations utilisées en France sont des allégations fonctionnelles génériques et non pas des allégations sur la diminution de risque de maladies.

Cette reconnaissance conforte et confirme l'intérêt pour la santé des compléments alimentaires contenant ces nutriments.

Par exemple :

- Les folates (vitamines B9) : effet reconnu pour la population générale dans la formation du sang, le métabolisme de l'homocystéine et le fonctionnement du système immunitaire.
- L'acide linoléique (omega 6) : effet reconnu dans la réduction du cholestérol dans le sang.
- La vitamine D : effet reconnu sur l'entretien des os et des dents, l'absorption et l'utilisation du calcium et du phosphore, le maintien d'une concentration normale de calcium dans le sang et d'une bonne division cellulaire.
- Le calcium dans l'entretien des os et des dents, le bon fonctionnement des muscles et de la neurotransmission, la bonne coagulation sanguine, la bonne utilisation de l'énergie dans le métabolisme et le bon fonctionnement des enzymes digestives.
- Le magnésium : permet l'équilibre des électrolytes, une bonne utilisation de l'énergie dans le métabolisme, une bonne neurotransmission et une bonne contraction musculaire incluant le muscle cardiaque, une bonne division cellulaire, le maintien des os et la bonne synthèse des protéines.
- La vitamine C et son rôle sur la protection de l'ADN, des protéines et des lipides contre l'oxydation, la bonne formation du collagène, le bon fonctionnement du système nerveux, le bon fonctionnement du système immunitaire, le maintien du

fonctionnement normal du système immunitaire pendant et après un effort physique intense, l'absorption du fer non-héminique et l'utilisation de l'énergie dans le métabolisme.

- La vitamine B12 et son rôle dans la formation des globules rouges, la division cellulaire, l'utilisation de l'énergie dans le métabolisme et le fonctionnement du système immunitaire.
- Le rôle de l'EPA et DHA dans la réduction de la pression sanguine et des tryglicérides dans le sang.
- Le rôle du fer dans la formation des globules rouges et de l'hémoglobine, le bon transport de l'oxygène, la bonne utilisation de l'énergie dans le métabolisme, le bon fonctionnement du système immunitaire et le bon fonctionnement des fonctions cognitives et une division cellulaire normale.

Pour consulter la liste complète des allégations :

http://www.efsa.europa.eu/EFSA/efsa_locale-1178620753816_1211902914361.htm

Notre mode de vie actuel et certains choix personnels en matière d'alimentation ne nous permettent pas toujours d'avoir une alimentation aussi équilibrée que souhaité. Les **compléments alimentaires ont alors pour vocation de compléter cette alimentation de façon adaptée et ciblée pour éviter certaines déficiences et conforter son bien-être.**

Ceci est d'autant plus vrai chez certaines catégories de personnes comme, par exemple, les seniors, les femmes en âge de procréer, les personnes en période de restriction alimentaire... qui connaissent parfois des déficits d'apport en nutriments puisqu'elles excluent certains groupes d'aliments de leur alimentation.

Par exemple :

- Les régimes restrictifs, peuvent entraîner un apport trop faible en acides gras essentiels, comme l'acide linoléique ou en vitamines car la consommation de graisses est réduite.
- Une consommation trop faible de viande rouge peut entraîner des déficiences en fer, ou en vitamines du groupe B (notamment B6 et B12).
- Les seniors ont souvent des apports insuffisants en calcium et vitamine D.
- Les femmes en âge de procréer doivent faire attention à leur statut en folates pour bien préparer leur future maternité

Il est donc particulièrement utile pour ces personnes de compléter leur alimentation.

La profession rappelle en effet que les compléments alimentaires ne se substituent en aucun cas à l'alimentation et vont au contraire de pair avec un comportement alimentaire responsable. Le SDCA milite pour une alimentation variée et équilibrée le plus possible par les aliments, à compléter en cas de besoin par des compléments alimentaires



Contacts presse : Corinne Schiele & Laurence Jacquillat
Tél : 01 45 03 89 96 - c.schiele@ljcom.net

www.complementaire.org/